



Avancement ouvrier 2015 : 126 de chute !

Le jeudi 6 novembre, s'est déroulé la réunion de détermination du taux d'avancement des personnels à statut ouvrier pour l'année 2015.

Aujourd'hui, il y a 10153 agents qui pourraient prétendre à un avancement : 8355 OE, 1057 CED et 741 TSO.

Le taux d'avancement devrait être de 13% ce qui fera 1353 avancements pour 2015.

Année après année, le nombre de conditionnants est en diminution et la procédure imposée en 2009 par la DRH-MD d'appliquer un taux d'avancement à ce nombre de conditionnants pénalise de fait les intéressés.

Depuis 2013, c'est 282 droits ouverts de perdus.

La DRH-MD refuse d'augmenter le taux d'avancement pour répondre aux demandes récurrentes de Bercy pour baisser la masse salariale des ouvriers de l'Etat.

Après le gel du bordereau, les suppressions massives de postes, le travail de sape contre les ouvriers de l'Etat continue en diminuant les droits à l'avancement.

Jusqu'où cela va-t-il aller ?

Les personnels à statut ouvrier méritent plus de considération !

Ce n'est pas à eux de payer pour ceux qui sont responsables de la crise.

Pour la CFDT, c'est inacceptable.

Nous demandons le dégel du bordereau, la suppression des abattements de zone, une reprise plus forte des embauches partout où cela est nécessaire et une augmentation du nombre des avancements.

Christophe Henry